

M. FARANDOU Jean Pierre
Président Directeur Général SNCF
2, place aux Etoiles
93633 LA PLAINE S DENIS Cedex

M. NOGUE François
Directeur des Ressources
Humaines SNCF
2, place aux Etoiles
93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

Saint-Denis, le 8 Novembre 2021

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur,

À la suite de la Démarche de Concertation Immédiate du 30 Octobre 2021, aucune réponse satisfaisante n'a été apportée aux revendications exprimées par la fédération SUD-Rail. Conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail, la Fédération SUD-Rail vous dépose un **préavis de grève qui débutera le 16 Novembre 2021 à 06h00 pour se terminer le 16 janvier 2022 à 20h00**. Ce préavis couvre l'ensemble des salarié-e-s du Groupe Public Unifié SNCF (*L'ensemble des Sociétés Anonyme ou Société Anonyme Simplifiée*).

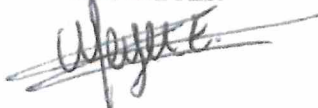
Dans la continuité de la Démarche de Concertation Immédiate déposée le 30 Octobre, ce préavis est motivé par :

- **SUD-Rail revendique une véritable politique salariale sur l'ensemble du GPU, la fin des traitements en dessous du smic, un déblocage de la grille et la reconnaissance du travail des cheminots pendant la pandémie.**
- **SUD-Rail revendique l'arrêt des réorganisations liées à la mise en place du métier unique voyageur en gare et la tenue rapide de négociations pour maintenir les parcours dans les gares.**
- **SUD-Rail revendique l'ouverture de négociations dans l'ensemble des SA afin de garantir, dans chaque filière métier, un véritable déroulement de carrière.**
- **SUD-Rail revendique l'augmentation immédiate des contingents de niveaux et de positions de rémunération, pour compenser la fin du recrutement au statut et afin que chaque cheminot au statut puisse bénéficier d'une PR tous les trois ans.**
- **SUD-Rail revendique la mise en place d'instances de proximité dans chaque établissement de production, afin de pouvoir effectuer le suivi de l'hygiène, de la sécurité et de la santé au travail.**
- **SUD-Rail revendique la ré internalisation de l'ensemble des tâches et des missions simples qui permettraient aujourd'hui aux salariés en inaptitude ou en fin de carrière de pouvoir continuer à exercer une activité.**
- **SUD-Rail revendique l'arrêt de la politique de filialisation systématique qui va institutionnaliser le dumping social dans le groupe SNCF.**

Dans l'attente d'être reçu, veuillez recevoir, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, nos salutations syndicales.

Pour la Fédération SUD-Rail,

Éric MEYER



Thierry Huvé

